

Conseil scientifique de l'Institut de Physique (INP)

Recommandation Sur l'Accompagnement des Chercheur.e.s

Dispositif de mentorat :

Plusieurs dispositifs de mentorat existent actuellement soit via des sociétés savantes, soit via des programmes dédiés. Le retour d'expériences montre que ce type de programmes nécessite une coordination importante et qu'il est difficile de trouver des mentors car leur implication doit être importante pour que le mentorat soit efficace. Il faut pouvoir aiguiller les personnes, prendre des décisions et savoir vers qui les orienter en cas de soucis.

Pour le suivi des jeunes entrants, l'Institut de Physique a mis en place un entretien avec le Directeur Adjoint Scientifique (DAS) référent au bout de 3,5 ans après le recrutement. Un accompagnement de proximité est également réalisé au niveau local selon les sections et/ou les laboratoires par un chercheur référent (directrice ou directeur de recherche).

Le CSI recommande à l'INP une clarification du rôle de chercheur référent pour le suivi des chercheurs stagiaires avant leur titularisation et propose que ce rôle puisse se prolonger au-delà de la titularisation (durée supérieure à 1 an, rendez-vous semestriel, feuille de route permettant de guider les jeunes entrants, valorisation de cette activité pour le chercheur référent...) en complément du suivi par les instances nationales ou des entretiens au niveau des instituts, pour un meilleur accompagnement du début de carrière. Cet accompagnement doit garder une certaine souplesse, sur demande des personnes intéressées.

Suivi des chercheur.e.s

Depuis 2017, le CNRS a mis en place un plan d'actions pour la stratégie européenne des ressources humaines pour la recherche (HRS4R). Un des engagements concerne un meilleur accompagnement des collectifs et des individus. Au-delà de l'entretien post-recrutement par l'INP, le suivi est assuré par les sections via le CRAC et les rapports d'activité à mi-vague ou vague. Si des difficultés se manifestent, il est souvent compliqué de s'adresser directement à sa hiérarchie.

Sur cette question, **le CSI de l'INP propose la mise en place d'un champ activable lors de la saisie annuelle du CRAC**. Cette nouvelle rubrique doit permettre :

- d'identifier plus rapidement les situations de difficulté
- d'adresser une demande d'entretien au service concerné (à la RH de la délégation, à la section ou à l'Institut de rattachement)
- de maintenir la confidentialité de la demande (non accessible par le DU validant le CRAC)

L'objectif est de disposer d'un outil souple pour les quelques personnes concernées, sur demande, et de ne pas ajouter une couche supplémentaire de suivi.

Claudine CREPIN-GILBERT

Présidente du CSI INP

Recommandation adoptée le 14 octobre 2020

17 votants : 17 oui, 0 non, 0 abstention

Destinataires :

- **Antoine PETIT**, président-directeur général du CNRS.
- **Christophe COUDROY**, directeur général délégué aux ressources.
- **Hugues DE LA GIRAUDIERE**, directeur de la direction des ressources humaines.
- **Alain SCHUHL**, directeur général délégué à la science.
- **Astrid LAMBRECHT**, directrice de l'INP.
- **Niels KELLER**, **Thérèse HUET**, **Philippe LECHEMINANT**, **Emmanuelle LACAZE**, directrices et directeurs adjoints scientifiques de l'INP.

Copies :

- Présidentes et présidents des sections : **Peter HOLDSWORTH** (section 02), **Isabelle BERBEZIER** (section 03), **Laurence PRUVOST** (section 04), **Philippe CLAUDIN** (section 05), **Véronique SCHMITT** (section 11), **Anne-Marie HAGHIRI** (CID 54).
- **Olivier COUTARD**, président de la conférence des présidents du Comité national.
- **Dorothee BERTHOMIEU**, présidente du Conseil scientifique.
- **Dimitri PEAUCELLE**, représentant de la C3N.
- **Yaël GROSJEAN** président du CS INSB, **Olivier DRAPIER**, président du CS IN2P3, **Serge SIMOENS**, président du CS INSIS, **Beatrice MARTICORENA**, présidente du CS INSU, **Olivier SANDRE**, président du CS INC, **Nathalie VIENNE-GUERRIN**, présidente du CS INSHS, **Rémi CARLES**, président du CS INSMI, **Isabelle QUEINNEC**, présidente du CS INS2I, **Patricia GIBERT BRUNET**, président du CS INEE.